

**Récits de voyage
du père Gonnor
et de
Le Gardeur de Saint-Pierre**

texte présenté et annoté

par

Denis Combet
Winnipeg (Manitoba)

PRÉSENTATION

Les deux récits que nous présentons appartiennent à la période de la découverte de la mer de l'Ouest, projet élaboré par la cour de France après le Traité d'Utrecht (1713). Cette mer devait mener à l'Orient: on la représentait comme une vaste mer intérieure s'avancant vers le centre du continent du côté de l'est. Certes, plusieurs voyageurs s'étaient déjà aventurés du côté de l'ouest. Pierre-Esprit Radisson, de 1654 à 1661, avait voyagé près des lacs Michigan et Supérieur chez les Sioux; on le voit aussi à la baie d'Hudson en 1682, 1683 et 1684 intriguer pour la France, puis pour l'Angleterre. Enfin, Jacques de Noyon s'est rendu, en 1688 jusqu'au lac à la Pluie (lac des Cristinaux) par la route du lac Supérieur et de la rivière Kaministiquia. C'est là qu'il obtint des renseignements sur le lac des Bois (lac des Assiniboines) et sur le lac Winnipeg (Ouinipigon). Mais après le Traité d'Utrecht, la perte du fort Bourbon en 1714 dans la baie d'Hudson ne permit plus à la France qu'une possibilité de découverte d'une route qui menait à la mer de l'Ouest à travers le continent. Le projet touchait aussi à la mise en place du commerce des fourrures – et donc d'une concurrence directe avec les Anglais installés à la baie d'Hudson – et à l'évangélisation des nations autochtones. On sait que, durant l'été de 1717, le sieur Zacharie Robutel de La Noue établit, au lac Supérieur, le poste de Kaministiquia. Mais la découverte n'a commencé qu'en 1731 avec La Vérendrye.

Le premier texte que nous présentons, rédigé par le père Gonnor (1691-1759) et signé par La Vérendrye (1687-1749), est d'une importance capitale pour comprendre la mise en place du plan de la découverte de la mer de l'Ouest. Le père Charlevoix, dans son rapport de 1723, conseillait la découverte en remontant, depuis son embouchure, le Missouri jusqu'à sa source. Il convenait d'envoyer deux missionnaires chez les Sioux afin de se renseigner sur une route possible qui mènerait à la mer de l'Ouest. Ce n'est qu'en 1727 que le commandant Boucher de la Perrière établit le fort Beauharnois au lac Pépin (Wisconsin). Il était accompagné des pères Michel Guignas et Nicolas-Flavien de Gonnor. Ce dernier rencontra La Vérendrye par hasard à Michillimakinac lors de son retour au Québec. Pierre Gaultier de Varennes et de la Vérendrye venait de passer l'hiver 1727-1728 à Nipigon dans le poste du Nord, où il avait

recueilli des renseignements précieux des autochtones. Les deux hommes en conclurent que la découverte d'un passage vers la mer de l'Ouest devait se faire plutôt par le centre du continent que par le nord ou le Missouri. Gonnor devait porter le mémoire qu'il rédigea avec La Vérendrye au gouverneur de la Nouvelle-France, le marquis de Beauharnois. Ce dernier, avec l'appui de la cour de France, donnait l'ordre à La Vérendrye d'établir un poste de l'Ouest sur les bords du lac Ouinipigon (Winnipeg).

Le rapport que nous offrent Gonnor et La Vérendrye comporte surtout des renseignements fournis par des autochtones. Mais le jésuite appuie fortement le projet de l'explorateur. Le récit est agréable à lire. Les descriptions géographiques font ressortir l'aspect aventureux d'une expédition vouée à la réussite. Enfin, les remarques sur les autochtones sont intéressantes et, dans leur ensemble, positives.

Le second texte présenté ici se situe à l'opposé du premier dans le sens où le récit de Legardeur de Saint-Pierre (1701-1755) souligne la difficulté et même l'impossibilité de découvrir la mer de l'Ouest. Les guerres autochtones et la présence des Anglais à la baie d'Hudson sont les causes que le narrateur évoque. Mais Legardeur de Saint-Pierre est un militaire, et le ton du récit est conforme à une mentalité plus martiale et agressive, comme en témoignent ses remarques sur les autochtones et la représentation héroïque de sa propre personnalité. De fait, après la mort de La Vérendrye en 1749, le nouveau commandant fut chargé par le gouverneur général La Jonquière de pousser la découverte de la mer de l'Ouest au delà de la rivière Saskatchewan. Le fils de La Vérendrye avait bien essayé, mais en vain, de reprendre le projet de son père. Mais La Jonquière, l'intendant Bigot, Paul Marin de La Malgue et Legardeur de Saint-Pierre comptaient s'enrichir en développant surtout le commerce. Du côté de l'Ouest, l'entreprise fut un échec, et on peut dire que la présence de Legardeur de Saint-Pierre dans les prairies, entre 1750 et 1753, semble correspondre au déclin de l'entreprise puisque ses successeurs, le chevalier de La Corne (1753-1756) et le sieur Charles-René Dejordy de Villebon (1757-1760), ne réussirent pas à maintenir le poste de l'Ouest.

Relation de la découverte d'une grande rivière qui a flux et reflux et qui courant à l'ouest du lac Supérieur par le nord peut beaucoup servir à la découverte de la mer de l'Ouest, présentée par le père de Gonnor, jésuite, missionnaire des Sioux¹

À Monsieur le marquis de Beauharnois, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, gouverneur du Canada et commandant général pour le roi en la Nouvelle France

Monsieur,

Je m'en retournais pour bien des raisons que je ne puis pas dire ici du pays des Sioux où mes supérieurs m'envoyèrent l'an passé sous vos favorables auspices. J'étais déjà arrivé depuis plusieurs jours à Michillimakinac² et prêt à descendre (si la providence n'en eût disposé autrement), avec le chagrin néanmoins de n'avoir pu rien apprendre malgré tous mes soins dans le voyage que j'ai fait qui pût satisfaire votre attente ni celle de la cour au sujet de la découverte de la mer de l'Ouest qu'on avait principalement en vue en faisant l'établissement du poste des Sioux, lorsque par le plus grand hasard et en même temps le plus grand bonheur du monde j'ai rencontré M^r de La Vérendrye revenant du nord, qui ayant su de moi que je descendais jusqu'à Québec et que je pourrais aller plus loin m'a confié pour vous les présenter, les mémoires qu'il a pris sur le rapport de plusieurs sauvages et qui, à ce que j'espère, vous feront plaisir parce qu'ils paraissent propres à remplir parfaitement les vues que votre sagesse avait eues en suivant les intentions de la cour dans l'établissement que l'on a fait aux Sioux³.

Je vais sans plus tarder exposer à vos yeux ces mémoires sur lesquels votre pénétration qui est des plus grandes jugera ce qu'on en doit penser et ce qu'on peut espérer pour la découverte que plusieurs nations de l'Europe cherchent depuis longtemps avec bien des peines et des dépenses jusqu'ici fort inutiles.

Voici donc, pour ne pas abuser plus longtemps de votre patience, ce qui m'a été communiqué par M^r de La Vérendrye, officier dans les troupes du détachement de la marine en Canada, enseigne d'une compagnie et commandant sous vos ordres au lac Nipigon dans le nord du lac Supérieur.

Voici, dis-je, ce qu'il a recueilli des témoignages non suspects de son poste et d'ailleurs.

Le nommé Pako, sauvage de nation, habitué aux environs de la rivière de Kaministiquia, s'étant trouvé l'an passé au lac Nipigon, a raconté au dit Sieur de La Vérendrye qu'étant parti de son village pour aller en guerre, il prit son chemin vers le soleil couchant et arriva en peu de jours à la hauteur des terres où il trouva un grand lac qui a trois décharges, l'une qui va au nord et conduit jusqu'à la Mer. C'est par là, dit-il, que les Cristinaux et les Assiniboines vont en traite chez les Anglais qui sont à la baie d'Hudson; l'autre court au sud et se rendra au fleuve du Mississippi. La troisième, qui est la plus grande, descend droit au soleil couchant. La beauté de celle-ci nous engagea, dit-il, mes gens et moi, de la suivre. Il est vrai que bientôt après, nous trouvâmes tant de cascades et de chutes d'eau qu'elles nous auraient rebutés si après un jour et demi de marche nous n'en eussions trouvé la fin; ce qui les encouragea, dit-il ensuite, à continuer leur route, c'est ce qu'ils ne virent plus ni savanes ni sapinages comme dans leur pays. Avec cela une belle rivière qui allait toujours en s'élargissant de plus en plus, fort profonde, ayant sur ses deux bords une belle grève de sable et au-dessus de grandes prairies pleines de toutes sortes de bêtes et parsemées ça et là de distance en distance de plusieurs bouquets de bois abondants en plusieurs espèces de fruits bons à manger. Le deuxième jour de leur marche, il dit qu'ils arrivèrent à un village fort nombreux de sauvages habitués et cabanés près de ladite rivière, avec lesquels ils firent connaissance et amitié. Après avoir fait chez eux quelque séjour, ils continuèrent leur route sur les assurances qu'on leur donna que toutes les nations de ces contrées étaient en paix. En effet, ils passèrent tranquillement par plusieurs villages fort nombreux, et descendirent toujours ladite rivière jusqu'à ce qu'ils arrivèrent au flux et au reflux, ce qui les étonna si fort de voir tous les jours hausser et baisser les eaux, qu'ils n'osèrent passer outre et prirent dès lors la résolution de s'en retourner, d'autant plus que les sauvages de ces quartiers là ne purent point leur faire connaître qu'il fût possible d'aller plus loin, du moins en canot dont ils ne font aucun usage. Tout ce qu'ils purent en tirer par signes ou par gestes, c'est que quelques-uns de leurs ancêtres avaient autrefois été par terre jusqu'à la vue d'un grand lac où il y a quantité de villages et dont l'eau est si mauvaise qu'il est

impossible d'en boire, ce qui leur ayant donné occasion de goûter celle de ladite rivière dans son flux et son reflux, il rapporte qu'ils ne la trouvèrent point bonne⁴.

Ils apprirent de plus de ces gens-là que le chemin pour aller à ce grand lac par terre était fort difficile et fort long, sans compter les risques qui sont à courir de la part des nations inconnues par lesquelles il faut passer. On demanda ici à celui qui parlait si cette rivière était bien large dans l'endroit de son flux et reflux, à quoi il répondit qu'on aurait de la peine à entendre un coup de fusil d'un bout à l'autre. Puis il ajouta tout de suite que les derniers villages d'où il a relâché avec ses gens sont cabanes de terre, faute de bois qui est si rare qu'ils sont obligés de se chauffer de fiente de bêtes, que d'ailleurs ils ont la commodité des chevaux avec lesquels ils labourent leurs champs.

De plus, que tous les hommes qu'ils ont vus en ce pays là sont forts et robustes, que le climat où ils habitent est beau et qu'ils ont quantité de grains. Ils ont aussi, dit-il, quantité de mines, mais surtout une dont ils font grand cas. Voici ce qu'ils lui ont raconté à ce sujet: qu'il y a une source dont l'eau est rougeâtre, qu'en la faisant bouillir elle teint en couleur d'or et semblable à celle du bord qu'avait à son chapeau l'officier à qui le susdit sauvage disait ce qu'on lui avait rapporté, de plus que cette source forme une petite rivière qui roule et rejette sur ses bords un sable de la même couleur que ledit bord de chapeau et que ce qu'il y a de particulier, c'est qu'il est beaucoup plus fin et plus pesant que le sable commun. On lui parla aussi de deux lacs dont on lui dit quelque chose d'assez singulier. Le premier est fort grand et cependant, quelque temps qu'il fasse, quelque vent qui souffle, jamais il n'est agité, jamais on n'y voit de lames. La surface de ses eaux est toujours couverte d'une espèce d'huile ou graisse, qui empêche les sauvages d'en boire et qui leur fait naître mille idées chimériques ou superstitieuses. Le second est assez petit et ressemble plutôt à un grand marais qu'à un lac. Ce qu'il a de particulier, c'est que les eaux en sont empoisonnées, de sorte que tous les animaux à qui il arrive d'en boire en meurent presque sur-le-champ⁵.

Un autre sauvage nommé Petit Jour a raconté au Sr de La Vérendrye les mêmes choses presque avec les mêmes circonstances. Deux autres en ont fait autant sans être interrogés

non plus que les précédents, qui ne se mirent à raconter tout ce qui est rapporté ci-dessus qu'à l'occasion du récit qu'on faisait un jour devant eux des pays que ledit Sr de La Vérendrye avait vus.

Il est bon de remarquer que ces quatre sauvages ne pouvaient guère s'être communiqué les uns aux autres ce qu'ils ont raconté, étant fort éloignés les uns des autres et que, tandis que les uns avouent que ce flux et reflux les avait fort étonnés et même obligés de relâcher, un autre assure que cela ne lui avait fait aucune impression parce qu'il avait vu la même chose à la baie d'Hudson où il avait vu la mer. Et comme on lui disait d'expliquer comment se faisait le flux et le reflux dans cette grande rivière, il répondit assez brusquement: «Qu'est-il besoin de vous expliquer cela d'avantage, puisque je vous ai déjà dit que c'était tout de même qu'à la mer».

Un de ces quatre sauvages nommé Petit Homme rapporte en particulier qu'étant dans un des derniers villages qu'il avait vu en descendant cette rivière, on lui avait fait entendre qu'à huit jours de marche plus loin, il y avait une nation de petits hommes dont la stature ne passait pas trois pieds et une autre nation ensuite qui, à ce qu'il croit, parle comme les Français. Étant pour lors interrogé s'ils étaient blancs ou noirs, il répondit qu'il ne s'en était pas informé. Il ajouta qu'on lui avait aussi fait de grandes exclamations sur une petite montagne de pierres luisantes qu'il dit être fort redoutée et par conséquent fort respectée des sauvages du pays⁶. Il ne faut pas omettre qu'un de ces quatre sauvages avait déjà raconté à un autre Français par manière d'entretien tout ce qu'il savait et c'est de ce Français appelé le sieur de Godefroy que ledit Sr de La Vérendrye l'a appris aussi par manière d'entretien sans lui faire connaître ce qu'il savait déjà des trois autres sauvages qui lui avaient parlé. D'où il s'ensuit que tout ce qu'on vient de rapporter n'a point été arraché à force d'interrogations de la bouche des sauvages, ce qui rend les choses qu'ils ont dit plus que vraisemblables. Ce n'est pas qu'il n'y ait toujours à se défier des sauvages qui, étant fort oisifs et ne sachant à quoi passer le temps, l'emploient assez souvent à inventer des faussetés qu'ils racontent ensuite comme les plus grandes vérités avec la plus grande effronterie. On les écoute et on ne leur dit jamais non, parce qu'on serait méprisé si on le faisait et on passerait pour n'avoir point d'esprit, mais on ne les croit pas pour cela. On a raison en bien des rencontres,

mais aussi quelquefois on a tort, parce que les sauvages, même les plus grands menteurs, disent vrai quelquefois. Or il semble que ce soit ici une de ces occasions où on ne puisse les soupçonner de tromper sans se faire soupçonner soi-même d'incrédulité excessive et d'aveuglement outré.

Voici les raisons qui me font parler de la sorte.

1. Ce sont différents sauvages de différentes nations et différentes demeures qui ont fait leur rapport en différents temps et à différentes personnes, qui sont allés au même lieu par différents chemins et qui cependant s'accordent tous à dire la même chose, savoir qu'ils ont vu une grande rivière avec flux et reflux.

2. Il est à observer qu'ils parlent d'eux-mêmes et, comme ils ont coutume de dire sans dessein, c'est-à-dire sans intérêt, ni même sans avoir été interrogés, ni qu'on leur ait donné occasion à dire toutes ces choses avec toutes ces circonstances.

3. De ces quatre témoins oculaires de ladite rivière, il y en a trois qui n'ont point vu la mer, qui ne savaient peut-être pas même qu'à la mer il y eût flux et reflux. De là vient que trois de ces sauvages furent si frappés de celui qu'ils remarquaient dans cette grande rivière que cela seul les mit en crainte et les obligea à rebrousser chemin.

4. Celui d'entre eux qui a vu la mer assure que c'est tout de même qu'à la baie d'Hudson chez les Anglais où ils avaient été en traite plus d'une fois, et comme on lui disait d'expliquer comment se faisait ce flux et ce reflux dans cette grande rivière, il répondit d'un air brusque et fâché, contre la coutume des sauvages: «Que me demandez-vous de plus, puisque je vous ai dit que c'était comme à la mer».

5. Le premier dont nous avons parlé s'offre gratis à conduire les Français dans cette rivière, et malgré la peur qu'ont ordinairement ces gens-là des peuples étrangers et des nations qu'ils ne connaissent point, il s'engage d'aller partout avec les Français, sans se mettre en peine de ce qui peut arriver en son absence à sa famille. Quiconque sait l'incroyable attachement que les sauvages ont pour leurs parents et pour leurs enfants voit combien il y a de générosité en celui-ci de s'offrir seul à aller partout où les Français voudraient le mener. Il y en a un

autre qui ne se plaint de sa vieillesse que parce qu'elle lui ravit l'occasion de faire voir aux Français en les conduisant, qu'il a dit vrai⁷.

Voilà, Monsieur, ce qui a été rapporté au Sr de La Vérendrye, officier enseigne dans les troupes du détachement de la marine qui sont en Canada, et que vous avez envoyé commandant au lac Nipigon où il a passé l'hiver. Il est retourné au nord dans le dessein de faire de nouveaux efforts pour avoir de nouvelles preuves de la vérité des choses qu'on lui a rapportées et pour disposer tout à l'exécution de l'entreprise, si on veut faire cette découverte⁸. Son père a été gouverneur des Trois-Rivières pendant vingt-deux ans. Son frère aîné, capitaine dans le régiment de Bretagne, fut tué en Italie. Il a lui-même servi six ans avec honneur dans ce régiment en qualité de lieutenant. Il s'est trouvé à la bataille de Malplaquet où il reçut un coup de fusil au travers du corps, avec cinq coups de sabre, dont il porte encore les glorieuses cicatrices. Quoique fort jeune, il se trouvait en passe de parvenir et faire son chemin, mais le bien et la fortune lui manquant, il demanda à venir en son pays continuer son service. On y consentit, mais on ne put alors lui accorder pour lors qu'une enseigne avec promesse de lui rendre son grade à la première occasion.

Sur ces entrefaites, ses protecteurs étant morts, il a été oublié, quoiqu'il soit depuis vingt ans et plus dans le service, sans qu'on puisse, grâce à Dieu, rien lui reprocher, sinon qu'il ne s'est pas rendu importun par ses demandes. Il semblerait bien juste que si la cour veut faire quelque entreprise sur les Mémoires qu'il a fournis, on lui en donnât le commandement. Ses services passés, et en France et en Canada, ceux qu'il est en état de rendre à l'âge de quarante ans joints à ses blessures, et le temps depuis lequel il sert Sa Majesté lui faisant espérer d'ailleurs qu'on pensera à son avancement.

Cet officier, en recueillant ces témoignages, s'est persuadé avec beaucoup de raison que la découverte de cette rivière pourrait servir à celle de la mer de l'Ouest. En effet, je ne vois pas, supposé qu'on la puisse trouver, que rien puisse y mener plus droit qu'une rivière qui sort du pays du nord, qui prend son cours vers le soleil couchant, et qui enfin, environ à deux cents lieues de la hauteur des terres, commence d'avoir flux et reflux.

Malgré tout ce qu'on a dit jusqu'à présent qu'il fallait chercher la mer de l'Ouest par le pays des Sioux, bien des gens ont pensé que l'on réussirait mieux par celui des Cristinaux ou des Assiniboines, qui sont au nord. Je penchais assez pour cette opinion avant d'aller aux Sioux, mais depuis que j'y ai été et que je me suis informé aux plus anciens sauvages de tout ce qu'ils pouvaient savoir touchant les pays situés à l'ouest de leurs terres sans pouvoir rien découvrir, je ne balance plus du tout à m'attacher à l'opinion pour laquelle je me sentais déjà une grande inclination. On m'a assuré que M. Pachot, qui a péri dans le Chameau en revenant de France et sur qui l'on comptait le plus pour l'établissement qu'on voulait faire aux Sioux en vue de découvrir la mer de l'Ouest avait souvent dit à ses amis qu'on ferait beaucoup mieux pour cette découverte d'aller établir un poste aux Assiniboines ou au fond du lac Supérieur chez les Cristinaux. C'est aussi le sentiment du R. P. Guignas, J., habile mathématicien, à qui j'ai ouï-dire bien des fois que c'était une mer à boire que de chercher par les Sioux un chemin pour aller à la mer de l'Ouest, que s'il y en avait un, il était chez les Assiniboines ou au fond du lac Supérieur. Et voilà justement que cela s'accorde ou du moins s'approche beaucoup de ce que disent nos quatre sauvages de la route qu'il faut tenir pour aller à cette grande rivière qui a flux et reflux; car ils font entendre qu'on passe par le pays des Assiniboines, c'est-à-dire par les lieux qu'ils fréquentent en chasse ou autrement.

Ce que j'ai lu d'ailleurs dans la Relation de Mr Bobé, prêtre des Missions Étrangères, ne contredit en rien ce que je viens de rapporter. Seulement il dit qu'il faut pour cette découverte remonter le Mississippi ou le Missouri jusqu'à leur source. Mais ce Monsieur là paraît un peu trop se fier au rapport des simples voyageurs, qui savent à peine la plupart discerner l'Orient et l'Occident. On n'ignore pas aussi que ceux sur qui il se fonde le plus passent pour de grands hableurs, qui vous parlent hardiment des sources du Mississippi aussi inconnues que celles du Nil, eux qui n'ont guère été au delà de la rivière Noire, ou qui sont tout au plus montés jusqu'à l'île Pelée⁹, qui est encore à plus de soixante ou quatre-vingt lieues de cet endroit où plusieurs rivières se réunissant forment le grand fleuve de Mississippi.

Un vieux voyageur nommé Giguière, âgé de soixante-dix-sept ans mais encore alerte pour son âge, que j'ai vu quelquefois

grimper sur les montagnes les plus hautes et les plus escarpées du Mississippi, qui nous a fait voir cet hiver qu'il savait encore porter la raquette et poursuivre les cerfs et les chevreuils, cet homme, dis-je, qui a le plus habité parmi les Sioux, chez qui il a été quinze ans et plus, vivant comme eux de chasse, allant en guerre et en voyage avec eux, m'a dit bien des fois qu'il était allé à plus de trois cents lieues au delà du pays des Sioux; qu'après avoir remonté le Mississippi jusqu'à l'endroit où plusieurs rivières concourent à former ce grand fleuve, il s'engagea avec ceux qui l'accompagnaient dans une ces petites rivières d'où ils tombèrent en d'autres en faisant quelques portages, et qu'enfin, après un assez long espace de temps, ils arrivèrent à une fort grande, qui descendait, dit-il, vers l'ouest, mais il avoue qu'ils ne la suivirent pas bien loin, parce que la peur prit à ses gens avec l'envie de retourner chez eux. Cette grande rivière pourrait bien être dans son commencement celle dont nos sauvages ont parlé.

Ainsi M^r Bobé et d'autres faiseurs de relations auraient dans un sens raison de dire qu'on pourrait trouver le chemin à la mer de l'Ouest par les Sioux. Mais ce serait là le chemin de l'école, c'est-à-dire le plus long. Et de plus je ne crois pas qu'il y ait à présent aux Sioux un seul homme qui ait fait ce chemin, ni qui fût en état de l'entreprendre, encore moins de le montrer.

Maintenant, qu'il me soit permis, Monsieur, avec tout le respect que je vous dois, de hasarder une réflexion que j'ai faite au sujet de cette grande rivière dont nos sauvages ont parlé. Quand même cette rivière, supposé qu'elle ait comme on dit flux et reflux, ne conduirait pas à la mer de l'Ouest, il est certain qu'elle conduirait à la mer et par conséquent il me semble qu'il est curieux et louable de la suivre et de voir où elle va; quand on ne trouvera qu'une mer et des sauvages, il est à croire qu'on ne s'en repentira pas et que peut-être il en reviendra de la gloire à la religion et à la France, à Dieu et au roi.

L'entreprise sera facile. L'officier que j'ai déjà cité l'embrassera volontiers et comme il connaît les sauvages qui se sont offerts pour guider, et qu'il en est fort estimé et fort aimé, il paraît plus naturel qu'il en soit chargé que tout autre. Il ne demande pour cela sinon qu'il lui soit permis de prendre cent hommes de bonne volonté dans le pays. Il se fait fort d'en trouver plus s'il le fallait sans qu'il en coûte rien au roi pour

leurs gages et il compte qu'ils seront plus que satisfaits si les magasins du roi leurs fournissent des canots, des armes et des vivres pour quatre mois, parce qu'on l'a assuré qu'après ce temps-là ils arriveront et même plus tôt dans les pays abondants en toute sorte de bêtes et de fruits bons à manger où ils pourront hiverner pour en partir ensuite au petit printemps et aller faire la découverte de cette rivière jusqu'à la mer ou du moins jusqu'au flux et reflux et en apporter les nouvelles encore plus sûres que celles qu'on a, quoiqu'elles soient circonstanciées de manière à ne laisser presque aucun doute.

On trouvera peut-être qu'il demande trop de monde pour cette entreprise parce que d'autres se sont offerts à en faire de pareilles avec la moitié moins, mais il croit que ce nombre d'hommes est nécessaire, parce qu'il ne s'agit pas, comme les autres prétendaient faire, de ne parcourir que les nations qui nous sont connues et amies, mais de traverser un pays étranger et de passer au travers de plusieurs peuples qui peut-être même, selon toutes les apparences, regarderont les Français comme des ennemis.

Du reste, ce nombre sera suffisant parce que ces gens-là, quelque nombreux qu'ils soient, n'ayant point d'armes à feu et n'en ayant peut-être jamais vu, s'enfuiront de peur au premier coup de fusil qu'ils entendront, ainsi qu'il arriva du temps de Fernan Cortez, lorsqu'il fit la conquête du Mexique. Après tout, si l'on juge même à propos de diminuer le nombre qu'il demande, ledit officier ne sera pas moins disposé à exécuter l'entreprise si on veut lui en donner la conduite. Il prend seulement la liberté de représenter que pour l'accréditer et parmi les sauvages et parmi les Français qui sont souvent plus difficiles à mener et à gouverner dans ce pays de colonie où, comme dans toutes les autres, ils se font un mérite de leur indépendance, il serait bon, et même nécessaire de l'honorer au moins du titre de lieutenant. Ce n'est pas une chose fort extraordinaire ni qu'on ne puisse lui accorder, sans que personne ait droit de se formaliser ni d'en être jaloux, puisqu'il a servi déjà en France en cette qualité et qu'il a celui de porter l'épée au service de Sa Majesté depuis vingt-huit ans.

S'il réussit, comme il l'espère, à faire une découverte qui soit utile et glorieuse à la couronne et peut-être même à la religion, il se remet, pour la récompense de ses peines, qui ne

seront pas médiocres, à la bonté du roi et de vous, Monsieur, qui le représentez si glorieusement dans ce pays et qui charmez tous les cœurs par la sagesse et la douceur de votre gouvernement.

Il ne me reste qu'à certifier à tous ceux qui liront ce mémoire que l'officier dont il fait si souvent mention a déclaré en signant un tout semblable qu'il serait prêt, s'il en était besoin, d'assurer avec serment que tout ce qu'il contient est conforme à la plus pure et à la plus exacte vérité¹⁰.

Signé: La Vérendrye.

NOTES

1. À notre connaissance, ce mémoire, daté du 3 novembre 1728, n'a jamais été publié. L'original se trouve à la Bibliothèque nationale de France («Nouvelles acquisitions françaises», vol. 9286, p. 65-68). Nous en donnons une version modernisée exempte des ratures et des répétitions. L'orthographe des toponymes et des noms propres a été ajustée à l'usage actuelle. Cette relation de voyage fut composée en commun par Pierre Gaultier de Varennes et de La Vérendrye et Nicolas-Flavien de Gonnor, père jésuite. On sait que Beauharnois envoya un deuxième mémoire le 25 octobre 1729, qui rajoutait quelques informations supplémentaires. Il est intitulé «Suite du mémoire du Sieur de La Vérandrie, envoyé l'année dernière par le R.P Desgonore sur la découverte de la Mer de l'Ouest». Une année plus tard, le 10 octobre 1730, le gouverneur de la Nouvelle-France envoyait au ministre un troisième mémoire, «Deuxième suite du mémoire...». Antoine Champagne écrit: «C'était tout simplement une copie légèrement retouchée du document précédent, destinée à accompagner la carte d'Ochaga, qui n'avait pas été envoyé en 1729 parce que La Vérendrye avait réclamé l'original pour ses guides indiens. Ce document ne renferme rien de nouveau» (Champagne, 1968, p. 95).
2. L'orthographe des toponymes et des noms propres a été ajustée selon l'usage actuelle.
3. C'est lors de son retour de chez les Sioux sur le lac Pépin (Wisconsin) que le père Gonnor devait rencontrer La Vérendrye. Ce dernier revenait du poste de Nipigon où il commandait sous les ordres de son frère, Jacques René Gaultier de Varennes (1677-1757). Cette rencontre heureuse entre le jésuite et l'explorateur a certainement déclenché le projet de la création d'un poste de l'Ouest dans la région du lac Winnipeg.
4. Le témoignage du chef Pako décrit le lac Winnipeg et les trois cours d'eau qui s'y rattachent: le Nelson menait à la baie d'Hudson; la Paskoya (la Saskatchewan) venait de l'ouest, alors que la rivière Rouge prenait sa source non loin du Mississippi. Les plaines de l'Ouest sont assez bien décrites, même d'une manière

- assez générale. Ces régions non seulement correspondraient aux prairies de la Saskatchewan, mais aussi aux territoires du sud qui menaient au Nouveau-Mexique chez les Espagnols ou chez les Français de la Louisiane et des bouches du Mississippi. Quant à l'endroit du flux et du reflux, il serait question de la région du lac Cumberland, en Saskatchewan, à l'ouest de la ville actuelle de Le Pas.
5. Les lacs empoisonnés ou huileux pourraient «se rapporter au contraire aux régions de l'Ouest et aux terrains pétrolifères et sables bitumineux de la Saskatchewan et de l'Alberta» (Champagne, 1968, p. 98).
 6. Selon Antoine Champagne, il y avait dans l'Ouest, dans les Rocheuses «des collines de Mica, où les cristaux de gneiss étincellent sous l'effet du soleil» (Champagne, 1968, p. 98).
 7. L'attitude du père Gonnor envers les autochtones n'est pas totalement négative au contraire. Ici, ce sont des qualités qu'il fait ressortir.
 8. À cet endroit du mémoire, Gonnor nous offre les mêmes informations. En plus des répétitions nous trouvons aussi des lignes que l'auteur a pris soin de barrer. Nous avons donc retranché les deux paragraphes qui suivent dans la narration afin d'alléger la lecture du mémoire. Nous les reproduisons tout de même dans le but de respecter l'original: «Cet officier à l'honneur d'être connu de vous, Monsieur, pour un homme enseigne dans les troupes du détachement de la Marine qui sont en Canada et que vous avez envoyé commandant au lac Nipigon où il a passé l'hiver. Il est retourné au Nord dans le dessein de faire de nouveaux efforts pour avoir de nouvelles preuves de la vérité des choses qu'on lui a rapportées et pour disposer tout à l'exécution de l'entreprise, si on veut faire cette découverte. Cet officier à l'honneur d'être connu de vous, Monsieur, pour un homme (passé quelques chapitres) enseigne dans les troupes du détachement de la Marine qui sont en Canada et que vous avez envoyé commandant au lac Nipigon où il a passé l'hiver. Il est retourné au Nord dans le dessein de faire de nouveaux efforts pour avoir de nouvelles preuves de la vérité des choses qu'on lui a rapportées et pour disposer tout à l'exécution de l'entreprise, si on veut...». La partie en italique correspond aux lignes barrées dans le texte original. On peut se demander si le mémoire de Gonnor et de La Vérendrye a été composé directement par les deux hommes, ce qui semblerait le cas, ou si Gonnor a recopié les notes que La Vérendrye aurait prises après chaque témoignage offert par les autochtones.
 9. La rivière Noire et l'île Pelée se situent dans le sud de l'Ontario.
 10. Le père Gonnor après son séjour chez les Sioux au fort Beauharnois est persuadé de la valeur des témoignages recueillis par La Vérendrye. Pour lui, et certainement pour La Vérendrye, il ne fait aucun doute que la route qui mène à la mer de l'Ouest passe par le pays des Cristinaux et des Assiniboines.

**Mémoire ou Journal sommaire du voyage de
Jacques Le Gardeur de Saint-Pierre, chevalier de l'Ordre royal
et militaire de Saint-Louis, capitaine d'une compagnie des
troupes détachées de la Marine en Canada, chargé de la
découverte de la mer de l'Ouest¹**

En conséquence des ordres de M. le marquis de La Jonquière, *chef d'escadre*, gouverneur et lieutenant général pour le roi en la Nouvelle-France, je partis de Montréal, le 5 juin 1750, pour me rendre à ma destination *de la découverte de la mer de l'Ouest*².

Ma route fut assez heureuse depuis mon départ de Montréal jusqu'à Michillimakinac³, où j'arrivai le 12 juillet. Je ne sache point avoir d'observations à faire sur cette route, étant généralement connue⁴.

Je ne séjournai à Michillimakinac que pour donner le temps à mes engagés de se rafraîchir, ou, pour mieux dire, de prendre des forces. J'en partis, le 6 août, et me rendis, sans aucun événement fâcheux, au lac de La Pluie, le 29 septembre. C'est là le premier établissement des postes de l'Ouest⁵. Je dois remarquer que cette route est des plus difficiles et qu'il faut une pratique bien formée pour en connaître les chemins; quelque mauvais que j'eusse lieu de me les figurer, je ne pus qu'en être surpris. Il y a trente-huit portages: le premier est de quatre lieues, et le moindre de tous les autres est d'un quart de lieue.

Le chemin, qui me restait, n'avait rien de plus prévenant. On m'assura qu'il était infiniment plus mauvais et d'ailleurs très risquable⁶. En effet, j'ai eu le temps d'éprouver qu'à chaque instant on est en danger de perdre, non seulement ses vivres et ses effets, mais même la vie.

Dès mon arrivée en ce premier poste, j'assemblai tous les sauvages et leur fis grandement valoir la bonté, que le roi, mon maître, a de les faire visiter et pourvoir de tous leurs besoins. Je me renfermai, à cet égard, à ce qui m'est prescrit par mon instruction. Je fus très bien reçu, et, à en juger par l'extérieur de ces sauvages, ils étaient des mieux disposés pour les Français. Je ne tardai cependant pas à m'apercevoir que toutes ces nations en général étaient très dérangées et très impertinentes, ce qu'on ne peut attribuer qu'à la trop grande mollesse qu'on a eue pour

elles; quelques présents qu'on leur fasse, elles ne sont point satisfaites, elles épuiserait les magasins du roi⁷.

Je leur témoignai combien M. le général, leur père, était peiné au sujet de la guerre qu'ils ne cessaient de faire aux Sioux; que, s'ils voulaient lui donner des preuves de la soumission et de l'obéissance qu'ils doivent à un bon père, il fallait qu'ils discontinuassent d'aller en parti sur les Sioux, *Sakis*, *Puants*, et *Renards* lesquels n'étaient pas moins chers qu'eux à Onontio; que, pour concilier leurs esprits, leur père avait détaché M. Marin chez les Sioux *et autres nations* pour les porter également à la paix, et à la plus parfaite union⁸.

Je leur signifiai, en même temps, de la part de leur père, que si, malgré ses défenses, ils persistaient à faire cette guerre, comme ils avaient déjà fait, ils le mettraient dans la dure nécessité de les priver des secours, que les Français introduisaient chez eux avec bien de la peine et à gros frais. Je leur ajoutai qu'ils ne pouvaient pas raisonnablement oublier combien était affreuse leur misère avant qu'ils eussent des Français.

Je fus d'abord satisfait de la réponse de plusieurs de ces sauvages, surtout de deux considérés dans ce poste, mais le défaut de subordination parmi eux me donna juste sujet de ne pas me fier à leur parole. L'événement ne le vérifia que trop. En effet, dans le cours de l'hiver 1751, ils se déterminèrent à continuer leur guerre. Il ne fut pas possible de les en détourner à cause du grand éloignement qu'il y avait d'eux à moi. J'étais dans ce temps-là au fort de La Reine⁹.

L'inconstance, ou, à mieux dire, l'entêtement de ces nations, livrées à leur caprice, ne cessait de m'occuper très sérieusement pour trouver quelque expédient, capable de les rendre fidèles et jaloux de leur promesse. Ce n'était cependant pas là ce qui devait le plus m'affliger, mais bien le manque de vivres, qu'on avait coutume de trouver dans les différents postes où je passai, c'est-à-dire au fort du lac des Bois et au bas de la rivière du Ouinipek [Winnipeg], ce qui me mit dans l'absolue et indispensable obligation de faire partir M. le chevalier de Niverville, enseigne des troupes détachées de la Marine, pour aller à la rivière du Paskoya, où, ne pouvant se rendre en canot, il fut obligé de cacher dans les bois une partie

de ses effets et de mener l'autre avec lui sur des traines¹⁰. Il n'est point de misère qu'il n'éprouvât. N'ayant point de vivres, il était exposé tous les jours, lui et sa troupe, à mourir de faim. Il n'eut que l'indigente ressource, pendant l'hiver, de quelques poissons: c'est ainsi qu'il se soutint jusqu'au printemps que la pêche fut plus aisée et plus abondante.

Je ne fus pas plus heureux que lui. J'éprouvais la même disette de vivres. J'envoyai une partie de mes gens dans les bois avec les sauvages, ce qui néanmoins ne me garantit pas d'un jeûne très rigide, qui dérangerait si fort ma santé, que je fus hors d'état de rien entreprendre pour remplir ma mission. Mais mes forces me l'eussent-elles permis, la guerre que toutes ces nations avaient contre les Iatcheouilini, les Brochets et Gros-Ventres, aurait été un obstacle insurmontable¹¹.

Je vis donc que, pour travailler fructueusement à la découverte qui m'est confiée et avoir un passage libre, il était essentiel de faire faire la paix entre ces différentes nations, à quoi je m'appliquai pendant le cours de l'hiver. Je me servis des prisonniers nouvellement arrivés, que je renvoyai à leur village du consentement des Cristinaux et Assiniboines, lesquels prisonniers je chargeai d'une parole de ma part pour leur nation.

Cette parole eut tout le succès que je pouvais en désirer. Les mêmes prisonniers revinrent avec les principaux chefs de leur nation. Je tins conseil avec eux et les autres nations. J'eus le bonheur de si bien les tourner qu'ils se jurèrent, les uns et les autres, qu'ils vivraient désormais comme de véritables frères et que leurs cœurs seraient si bien unis qu'ils n'en formeraient plus qu'un. Je ne dois pas dissimuler que cette paix doit bien moins être attribuée à mes petits talents qu'eux présents que je fus obligé de faire pour appuyer et donner de la vigueur à mes paroles.

Le Révérend Père La Morénie, de la Compagnie de Jésus, qui avait été destiné pour faire la campagne avec moi, fatigué des misères dont je n'avais pas pu le mettre à l'abri, prit le parti de s'en retourner à Michillimakinac le 22 juin 1751. Son départ m'aurait été sensible, s'il m'avait été possible, ou, à mieux dire, si j'eusse pu me flatter de lui procurer une vie moins dure. Je pense qu'il n'oubliera point cette caravane et qu'il m'agrèra

pour son compagnon de voyage qu'à une meilleure enseigne. Je ne puis parler de ses travaux. Il ne prit point hauteur ni ne fit aucune remarque. Il est vrai qu'il était parti sans le moindre instrument de mathématiques, ce à quoi je ne m'attendais pas. Il fut aussi hors d'état de faire aucun progrès au sujet de la religion, parce qu'il ne savait parler aucune langue sauvage, et que, d'ailleurs, son éloquence et sa piété n'auraient point été capables d'éclairer des barbares endurcis dans leur aveuglement¹².

Je reviens à M. le chevalier de Niverville. Lorsqu'il partit, je promis à toutes les nations qu'il irait faire un établissement trois cents lieues plus haut que celui de Paskoya. Je convins avec toutes ces nations qu'elles se réuniraient à moi dans ce nouveau poste, pour, de là, m'accompagner jusqu'où il serait possible de pénétrer. Bien résolu de pousser bien avant mes découvertes, je n'avais à craindre que d'aboutir du côté de la baie d'Hudson, ce que je me proposais grandement d'éviter, en me jetant à l'Ouest pour trouver les sources de la rivière du Missouri, dans l'espoir qu'elles me conduiraient à quelques rivières, qui auraient leurs cours dans la partie où je cherche à pénétrer, sans quoi je sentais bien qu'il serait impossible de pénétrer plus avant, par la difficulté du transport des munitions et vivres indispensables pour une pareille entreprise. Ce qui me fit connaître que les projets de M. de La Vérendrye n'étaient pas bien solides, n'étant pas possible de réussir par d'autre voie que celle du Missouri, par où on parviendrait à joindre quelque nation policée, mais que ce ne serait jamais autre que des Espagnols, dont on n'ignore peut-être pas les établissements¹³.

L'ordre, que j'avais donné à M. de Niverville, d'aller établir un fort, à trois cents lieues plus haut que celui de Paskoya, fut exécuté le 29 mai 1751. Il fit partir dix hommes en deux canots, lesquels remontèrent la rivière du Paskoya jusqu'à la montagne de Roche¹⁴, où ils firent un fort, que je nommai le fort La Jonquière¹⁵, et un amas considérable de vivres, en attendant l'arrivée de M. de Niverville, qui devait partir un mois après eux, ce qu'il ne put faire à cause d'une grande maladie qu'il eut. J'appris, par les hommes revenus de son fort, qu'il n'y avait pas à espérer qu'il se relevât de cette maladie, à quoi j'ajoutai foi, ses forces ne lui ayant pas permis de m'écrire un seul mot¹⁶.

La maladie de M. de Niverville m'obligea d'aller moi-même au Grand Portage pour faire conduire avec sûreté les effets et munitions de mes postes. Je fus de retour au fort La Reine le 7 octobre 1751. Je restai jusqu'au 14 novembre à m'arranger pour rejoindre M. de Niverville, comme j'en étais convenu avec lui.

Je me mis donc en chemin pour me rendre au fort de La Jonquière sur les glaces et suivre ma découverte, qui a fait, je puis le dire, mon objet essentiel. Je faisais ma route de la meilleure grâce, et tout semblait s'accorder pour favoriser mes désirs, lorsque je rencontrai deux Français avec quatre sauvages, qui venaient m'informer de la continuation de la maladie de M. de Niverville et, par surcroît de malheur, de la trahison que les Assiniboines avaient faite aux Iatcheouilini, qui devaient être mes conducteurs jusque chez les Kinongeouilini¹⁷.

Voici l'effet de cette trahison: les Assiniboines, allant chez les Français, nouvellement établis à la montagne de Roche, y trouvèrent les Iatcheouilini au nombre de quarante à cinquante-cinq cabanes. Ils renouvelèrent la paix, qu'ils s'étaient jurée l'hiver précédent et qui était le fruit de mes travaux, en se donnant réciproquement le calumet, qui en est le symbole. Pendant cinq jours ils se régalèrent entre eux, au bout duquel temps les Assiniboines, se voyant beaucoup plus nombreux que les autres, firent main basse sur eux, et il n'est pas fait mention qu'il se soit sauvé personne que quelques femmes et enfants, qu'ils emmenèrent prisonniers. Cet événement fâcheux dérangerait totalement mes projets et me contraindrait, malgré moi, de relâcher. C'est ce à quoi on doit s'attendre – *réflexion peu consolante* – quand on est obligé de se servir de ces sortes de nations. Voilà trente-six ans que je suis parmi les sauvages, mais je n'en ai jamais vu qui égalent en perfidie ceux en question. Les autres nations en ont même horreur¹⁸.

Dans l'impossibilité de continuer ma découverte, je m'attachai à prendre autant de connaissances qu'on le peut des sauvages les plus expérimentés, pour savoir s'il n'y avait point quelque rivière qui menât autre part qu'à la baie d'Hudson. Ils me dirent d'abord qu'ils n'en connaissaient aucune. Cependant un vieux sauvage de la nation des Kinongeouilini m'assura que, depuis très peu de temps, la nation du Serpent¹⁹ avait pénétré dans un établissement qui est très éloigné de chez eux, où ils

vont en traite, que les marchandises qu'ils en apportent sont presque semblables à celles qu'ils apportent de Canada; que ce ne sont point des hommes tout à fait aussi blancs que nous; que la route qu'ils prennent pour aller chez eux est droit au soleil couchant (du mois de juin), que j'ai estimé au Ouest-Nord-Ouest²⁰.

Je mis tout en usage pour déterminer ce sauvage à aller dans cet établissement avec deux Cristinaux, que j'engageai pour l'y accompagner et reconnaître la route. Je leur donnai une lettre pour le commandant de ce poste, où ce sauvage m'assura qu'il y en avait un. Je leur promis une bonne récompense, s'ils m'apportaient une réponse à ma lettre ou quelque preuve de leur exactitude. Ils me promirent qu'aux premières glaces j'aurais lieu d'être content, je dis de l'année 1752, ce dont j'osais me flatter, parce qu'il est très certain qu'il y a une nation policée dans l'établissement dont ce sauvage me parla. Les Anglais n'en ignorent pas, et j'ai vu moi-même les chevaux et les selles que les sauvages en tirent. Mais il est, quant à présent, impossible de pénétrer dans ces établissements, attendu qu'on ne peut y aller que par terre, à travers des prairies, portant ses vivres, et qu'on ne peut éviter une infinité de nations plus sauvages qu'on ne saurait s'imaginer, desquelles on a tout à craindre.

Je ne dois pas laisser ignorer qu'il est très difficile de se servir des sauvages de ces cantons-ci pour la découverte dont je suis chargé, parce que les Anglais les induisent à faire la guerre aux nations qui ne vont point en commerce chez eux, ce qui sera toujours un très grand obstacle pour pouvoir pénétrer plus loin. Je ne puis néanmoins disconvenir que ces sauvages, qui forment un corps de cinquante mille hommes et plus, portant les armes, aiment d'inclination les Français, mais ils craignent beaucoup plus les Anglais, et ont même la légèreté d'ajouter foi à tout ce qu'ils leur prédisent de funeste. En voici une petite preuve. Les Anglais, fâchés de n'avoir pas en quantité des pelleteries à la baie d'Hudson, envoyèrent des colliers à ces sauvages pour leur défendre, sous peine de périr, d'en porter ailleurs que chez eux, à quoi n'ayant pas obéi, et étant mort environ huit cents personnes d'un rhume, ils furent tous saisis de peur, et se dirent les uns aux autres que le Manitou, c'est-à-dire le diable, les avait affligés à la prière des Anglais²¹.

Je ne manquai pas point de dire aux Cristinaux, qui sont les mobiles de toutes ces nations, que, s'ils continuaient d'ajouter foi aux prétendus sortilèges des Anglais, M. le général, leur père, les abandonnerait, ne voulant pas avoir des enfants insensés, qui écoutent d'autres voix que la sienne. Quelque vives que fussent mes expressions, à cet égard, je ne m'aperçus que trop que je ne pouvais faire fond sur les promesses de ces sauvages. En effet, ceux que j'avais dépêchés pour porter ma lettre au commandant du nouvel établissement dont j'ai parlé, ne sont plus revenus, et je n'ai même pas eu de leurs nouvelles.

J'avais eu grande attention de faire mettre dans le meilleur état tous les forts qui m'étaient confiés, et d'y placer des personnes de confiance. Au désir de mon instruction, j'avais eu le plaisir de réparer moi-même le fort La Reine, sans m'attendre à l'aventure dont je vais parler.

Le 22 février 1752, environ neuf heures du matin, je me trouvais dans ce fort avec cinq Français. J'avais envoyé le surplus de mes gens, consistant en quatorze personnes, chercher des vivres, dont je manquais depuis plusieurs jours. J'étais tranquille dans ma chambre, lorsqu'il entra dans mon fort deux cents Assiniboïnes, tous armés. Ces sauvages se dispersèrent, en un instant, dans toutes les maisons; plusieurs entrèrent chez moi sans être armés, les autres restèrent dans le fort. Mes gens vinrent m'avertir de la contenance de ces sauvages. Je courus à eux. Je leur dis vertement qu'ils étaient bien hardis de venir en foule dans mon fort. L'un d'eux me répondit en cristinau qu'ils venaient pour fumer. Je leur dis que ce n'était pas de la façon dont ils devaient s'y prendre et qu'ils eussent à se retirer sur-le-champ. Je crus que la fermeté, avec laquelle je leur parlai, les avait un peu intimidés, surtout ayant mis à la porte quatre de ces sauvages, les plus insolents, sans qu'ils eussent dit un seul mot. Je fus tout de suite chez moi; mais, dans le même instant, un soldat vint m'avertir que le corps de garde était plein de ces sauvages, et qu'ils s'étaient rendus maîtres des armes. Je me hâtai de me rendre au corps de garde. Je fis demander à ces sauvages, par un Cristinau qui me servait d'interprète, quelles étaient leurs vues, et, pendant ce temps-là, je me disposai au combat avec ma faible troupe. Mon interprète, qui me trahissait, me dit que ces sauvages n'avaient aucun mauvais dessein, et, dans la minute, un orateur assiniboïne, qui n'avait cessé de me

faire de belles harangues, dit à mon interprète que, malgré lui, sa nation voulait me tuer et piller. À peine eus-je pénétré dans leur résolution, que j'oubliai qu'il fallait prendre les armes. Je me saisis d'un tison de feu ardent. J'enfonçai la porte de la poudrière, je défonçai deux barils de poudre, sur lequel je promenai mon tison en faisant dire à ces sauvages, d'un ton assuré, que je ne périrais point par leurs mains, et qu'en mourant j'aurais la gloire de leur faire subir à tous mon même sort. Ces sauvages virent plutôt mon tison *et mon baril de poudre défoncé* qu'ils n'entendirent mon interprète. Ils volèrent tous à la porte du fort, qu'ils ébranlèrent considérablement, tant ils sortaient avec précipitation. J'abandonnai bien vite mon tison et n'eus rien de plus pressé que d'aller fermer la porte de mon fort.

Le péril, dont je m'étais heureusement délivré, en me mettant en danger de périr moi-même, me laissait une grande inquiétude pour les quatorze hommes que j'avais envoyés chercher des vivres²². Je fis bon quart sur mes bastions. Je ne vis plus d'ennemis, et, sur le soir, mes quatorze hommes arrivèrent, sans avoir eu aucune mauvaise rencontre.

Je passai le reste de l'hiver tranquillement dans mon fort. Dès le petit printemps il arriva une bande d'Assiniboines, autres que ceux qui avaient médité ma perte, qui me prièrent instamment de les écouter, ce que je leur accordai. Ils firent de grandes et longues harangues, qui tendaient à obtenir la grâce de leurs frères. Je leur répondis que je n'étais point partie capable de la leur accorder, qu'ils avaient Monsieur le général pour père, qui m'avait envoyé à eux, que je lui rendrais compte de tout, et qu'il verrait ce qu'il aurait à faire; qu'ils pouvaient néanmoins être assurés que, bien loin de leur faire la peine qu'ils mériteraient, je porterais, au contraire leur père à leur pardonner, persuadé de la sincérité de leur repentir. Comme j'étais sur mon départ pour le Grand Portage, et qu'après ce qui s'était passé, il n'aurait pas été prudent de laisser des Français dans ce fort, je le recommandai à ces sauvages, qui me promirent d'en avoir grand soin. C'est tout ce que je pus faire de mieux, eu égard à la consternation où mon aventure avait plongé mes gens dont pas un seul n'aurait voulu agréer le commandement de ce fort, eût-il été question pour lui de la fortune la plus brillante. Je me vis même à la veille d'y rester seul, tant ils étaient épouvantés.

J'arrivai heureusement au Grand Portage le 24 juillet 1752. J'en repartis tout de suite avec mes vivres et munitions, et fus de retour, le 29 septembre, au bas de la rivière de Nepik, où j'eus la douleur d'apprendre par les Cristinaux que, quatre jours après mon départ du fort de La Reine, les mêmes sauvages, auxquels je l'avais recommandé, y avaient mis le feu, ce qui, joint à la disette de vivres où je me trouvai, me contraignit d'aller hiverner à la rivière Rouge, où la chasse est plus abondante²³.

J'avais toujours l'intention que je devais pour trouver quelque occasion favorable pour faire conclure la paix entre les Cristinaux et les Sioux. Mais, bien loin de trouver cette occasion, le coup que les Sioux avaient fait sur les Cristinaux en juillet 1752 mettait un grand empêchement à mes vues. M. Marin fils, *commandant aux Sioux*, n'était pas moins occupé que moi de cette paix²⁴. Il m'écrivit, le 29 février 1753 [*sic*] dernier, que les Sioux des rivières et des lacs étaient fort en peine et ne cessaient de craindre que les Cristinaux ne fussent se venger sur eux du coup en question, quoiqu'ils n'en fussent point les auteurs, mais bien les Sioux des prairies; que ces Sioux désiraient avoir une entrevue avec les Cristinaux, auxquels ils étaient résolus de se joindre pour aller en guerre sur les Sioux des prairies, qui ne cessaient de faire coup sur eux et leur enlevaient même leurs femmes; que, pour cet effet, il mènerait plusieurs chefs de cette nation à Michillimakinac, où il m'invitait de mener également avec moi des chefs Cristinaux. Cette lettre me parvint, le 26 mai, au bas de la rivière Ouenipik²⁵. Elle me fit un plaisir extrême, d'autant mieux que les Sioux des prairies, qui ont fait coup, n'ont jamais de Français parmi eux, et que, par conséquent, ils doivent peu nous intéresser. Je communiquai cette lettre aux Cristinaux dans un conseil que je tins avec eux, et je déterminai cette nation à me confier trois de leurs chefs pour venir avec moi à Michillimakinac.

Le 4 juin 1753 je reçus par des Oueschekgagamioulimy²⁶, du lac de La Pluie, la lettre dont Monsieur le marquis du Quesne, mon général, m'honora le 25 août 1752. La joie que je ressentis de son heureuse arrivée ne tarda pas à pénétrer jusqu'au cœur des sauvages de mes postes; ce ne furent que festins et cris de joie. Je leur signifiai, mot à mot, les respectables intentions d'un général également grand et illustre. Ils les reçurent avec la soumission la plus parfaite et me promirent d'une commune voix de s'y conformer.

Quant à moi, jaloux comme je dois l'être d'exécuter tout ce que mon général me prescrit et de ne pas outrepasser ses ordres, j'ai devers moi la satisfaction de n'avoir pas fait un sol de dépense au roi, et, quoique j'aie donné beaucoup plus aux sauvages que les présents que feu M. le marquis de La Jonquière m'avait fait remettre pour eux, M. le marquis du Quesne ne sera point importuné par un seul de mes certificats. En tout cas, je les désavoue dès à présent et déclare, avec toute la sincérité dont je suis capable, que je n'ambitionne point d'autre fortune que la puissante protection de mon général et de n'être point oublié dans ses grâces.

Je partis du bas de la rivière Ouenipik [Winnipeg], le 18 juin, avec les trois chefs Cristinaux, pour me rendre au Grand Portage et de là à Michillimakinac.

Le 10 juillet, je trouvai au lac des Bois, avec les Cristinaux de ce poste, deux de leurs gens qui étaient depuis longtemps prisonniers chez les Sioux des rivières et des lacs, que ceux-ci avaient renvoyés porter leur parole aux Cristinaux pour prouver leur envie extrême de bien vivre avec eux et les conduire à un rendez-vous, supposé que les députés des deux nations ne puissent se joindre à Michillimakinac.

M. le chevalier de Niverville me joignit au Grand Portage le 28 juillet. Il me rendit compte qu'il lui avait été rapporté par ses gens de l'établissement, qu'il a fait faire à la montagne de Roche, qu'un parti de sauvages, qui allaient en guerre, avait fait rencontre d'une nation, qui était chargée de castor, qui allait, par une rivière qui sort de la montagne de Roche, en traite chez des Français qui avaient leur premier établissement dans une île éloignée d'une très petite distance de la terre ferme, où il y a un grand magasin; que, lorsqu'ils y arrivent, ils font des signaux, qu'on vient à eux pour traiter leur castor, et qu'en échange on leur donne des couteaux, quelques lances, mais point d'armes à feu; qu'on leur vend aussi des chevaux avec des selles, qui les mettent à couvert de la flèche quand ils vont en guerre. Ces sauvages assurèrent que les traiteurs n'étaient point des Anglais, et même le rumb de vent de l'établissement, est ouest sur ouest, ne peut absolument leur appartenir. Le rapport que ledit sieur de Niverville me fit confirme tout ce que le vieux sauvage de la nation des Kinongouilini m'avait dit.

Les connaissances que j'ai acquises dans mon voyage, les conférences que j'ai eues avec toutes les différentes nations et ce que j'ai vu par moi-même, tout se réunit pour me faire conclure que je ne crois pas qu'il soit possible de pénétrer plus avant que je l'ai fait, à cause de la guerre que toutes les nations de ce continent-là se font, dans laquelle les Anglais les entretiennent, ce qui leur est très aisé, en étant craints à un tel point que leurs menaces seulement sont capables de leur faire tout entreprendre. Ces menaces, comme je l'ai dit déjà, consistent en des fables ou pressentiments pour l'avenir, qui n'ont pas à la vérité le sens commun, mais que, malheureusement, toutes ces nations croient avec autant de fermeté que nous croyons à tous les articles de foi de notre religion.

Il est donc évident que, tant que ces sauvages auront commerce avec les Anglais, il n'y a pas lieu de se flatter de parvenir à la découverte de la mer de l'Ouest. Je crois même pouvoir dire, sans trop hasarder, qu'ils sont les auteurs indirects de la mauvaise volonté des sauvages, principalement de mon aventure. S'il n'y avait point d'établissement anglais à la baie d'Hudson, tout serait aisé; mais, tant que ces établissements subsisteront, tout sera difficile. En cas de rupture entre les deux couronnes, il serait essentiel de faire la conquête de la baie d'Hudson, qui nous enlève beaucoup plus de pelleteries et de castors que tous les postes de la colonie n'en font rentrer. Si j'avais le bonheur d'être, dans la suite, chargé de cette expédition, les connaissances que j'ai me seraient d'un grand secours, et me donneraient lieu d'espérer de remplir ma mission à la satisfaction de mon général²⁷.

Nous arrivâmes le 7 août aux Petits Écores²⁸, où je rencontrai M. le chevalier de la Corne, qui me dit d'abord que M. Marin fils s'était rendu à Michillimakinac avec quelques chefs Sioux, et que, n'ayant pu attendre mon arrivée, il en était parti pour se rendre à son poste avec lesdits chefs, ce qui m'engagea à renvoyer mes députés, dont M. de la Corne se chargea. Je ne doute point que ces deux nations ne vivent en paix.

En vertu de l'ordre de M. le marquis du Quesne, notre général, je remis le commandement de tous les postes à M. de la Corne²⁹. J'eus de très longues conférences avec lui. Je lui donnai tous les éclaircissements qui dépendaient de moi, après quoi

nous nous séparâmes. J'arrivai à Montréal le 20 septembre, à 4 heures de l'après-midi.

Je partis de Montréal le 6 octobre, et j'arrivai le 7 à Québec, où j'ai eu l'honneur de faire ma révérence très humble à M. le marquis du Quesne, mon général, et de lui remettre mon présent journal³⁰.

Signé: Legardeur de Saint-Pierre

NOTES

1. Il existe deux versions du journal de Legardeur de Saint-Pierre. Le manuscrit autographe original se trouve au *Museum of London* (Collection Aldimand, série B, vol. XXVII, p. 27-29, BM 21686). *La Revue des Archives d'Ottawa* (1886, p. CLVII-CLXIII) l'a reproduit avec une traduction en anglais. L'autre version nous est proposée par Pierre Margry, *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'outre-mer: découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique septentrionale (1614-1754)* (1888, p. 637-652). Elle a l'avantage de donner des précisions au sujet des dates et de certains détails. Il semble que la version Margry soit une rédaction améliorée, du moins plus soignée si l'on en juge par la ponctuation. Mais l'archiviste nous donne aucune référence précise de cette version. C'est ce texte que nous offrons dans un français moderne. Nous avons cependant ajouté en italiques certaines précisions que le manuscrit original offrait. L'orthographe des toponymes et des noms propres a été ajustée à l'usage actuelle.
2. En 1750, le sieur Repentigny Legardeur de Saint-Pierre reprenait le projet que les La Vérendrye avaient commencé en 1730, à savoir la découverte de la mer de l'Ouest. Le gouverneur La Jonquière donnait le commandement de cette expédition à un homme d'expérience qui connaissait bien les langues et les mœurs autochtones. Donald Chaput écrit: «Sous le régime français, peu de militaires de profession ont pu égaler la bravoure, l'intelligence et le dévouement qu'on trouve réunis chez Legardeur. Il passa la majeure partie de sa carrière dans les avant-postes très éloignés, où sa connaissance de la vie des pionniers et des dialectes indiens le rendit indispensable pour plusieurs parmi les dirigeants de la colonie à Québec. Il fut souvent chargé de missions destinées à rétablir la paix. C'était le successeur logique de La Vérendrye; il s'en tira bien dans la région de l'Ohio; on lui décerna la croix de Saint-Louis et il mourut au champ d'honneur. Même s'il n'était que capitaine, il rendit à la France des services importants et appréciés» (Chaput, 1974, p. 406).
3. L'orthographe des toponymes et des noms propres a été ajustée selon l'usage actuelle.

4. Michillimakimac était un point de rencontre important pour les voyageurs qui se préparaient à se déplacer à l'Ouest.
5. Dans le plan de la découverte de la mer de l'Ouest, il était question de la construction de trois postes de relais: Kaministiquia au nord-ouest du lac Supérieur, le lac à la Pluie et le lac Minittic ou lac des Bois. C'est de ces postes que l'on devait entreprendre la découverte de la mer de l'Ouest. Voir à cet égard le document signé par L. A. de Bourbon et le maréchal d'Estrées, «Nécessité d'établir trois postes pour parvenir de là à la découverte de la mer de l'Ouest», daté du 3 février 1717 (Margry, 1888, p. 498-503).
6. Il existait deux routes principales vers l'Ouest: l'une par la rivière Kaministiquia, l'autre par la rivière aux Tourtes ou Nantouagan (Pigeon River). Toutes deux rejoignaient le lac à la Pluie.
7. Il s'agit des Cris et des Monsonis. Selon Antoine Champagne, Legardeur de Saint-Pierre faisait partie de ces soldats aux méthodes radicales. Ses vues envers les autochtones sont plutôt négatives. On sait que c'est lui qui introduisit le commerce de l'eau-de-vie dans l'Ouest. Voir A. Champagne (1968, p. 420-423).
8. Paul Marin de la Malgue, dit «Marin père», commandait alors au poste de la Baie des Puants (Wisconsin), dont dépendait l'ancien poste des Sioux. Voir Champagne (1968, p. 395-396).
9. Antoine Champagne précise: «Le fort La Reine, bâti par La Vérendrye entre le 3 et le 15 octobre 1738, sur la rive nord de l'Assiniboine, se trouvait, selon toutes les apparences, à l'endroit où est aujourd'hui la ville de Portage-la-Prairie, ou dans le proche voisinage. Un fort du même nom fut bâti plus tard à plusieurs lieues en aval sur la même rivière» (Champagne, 1971, p. 16).
10. Le chevalier de Niverville s'adonna toute sa vie à la carrière militaire. Il obtint le titre de Chevalier de Saint-Louis le 16 juillet 1765. Pour ses principales campagnes militaires, voir Champagne (1968, p. 408).
11. Les Assiniboines et les Cris menaient une guerre féroce contre les Pieds-Noirs [Iatcheouilini], les Brochets [Kinongeuilini] et les Gros-Ventres [Atsinas], trois nations qui fréquentaient alors la rivière Saskatchewan.
12. Selon Antoine Champagne (1971, p. 126-129), le père de la Morinie était le quatrième et dernier missionnaire de l'Ouest sous le régime français. L'évangélisation comme la découverte et le commerce fut presque impossible du fait de la guerre entre les Assiniboines et les Cris contre les Brochets, les Gros-Ventres et les Pieds-Noirs. Les remarques de Legardeur de Saint-Pierre sur le père de la Morinie seraient exagérées. Le militaire semble d'une manière ironique se moquer du jésuite.

13. Selon Antoine Champagne (1968), Legardeur de Saint-Pierre veut ici parler des dernières expéditions des La Vérendrye du côté des Mandanes.
14. Selon Antoine Champagne, la montagne de Roche serait les «[...] Thickwood Hills, que l'on voit à l'ouest de Prince-Albert et qui ont des sommets de 2,500 pieds et plus [750 m], ce qui est considérable à la bordure des grandes plaines de l'Ouest, ou même des collines qui se trouvent au nord-ouest de la même ville [...]» (Champagne, 1968, p. 534).
15. Sur le fort La Jonquière (1751) et Nipawi d'en bas, voir Champagne (1971, p. 49-51). Ce fort construit par les hommes du chevalier Joseph-Claude Boucher de Niverville «se trouvait quelque part entre le confluent des deux Saskatchewan (Paskoya) et la frontière Manitoba-Saskatchewan» (Champagne, 1971, p. 49).
16. Aux difficultés créées par la guerre des nations autochtones, il faut ajouter le danger des éléments naturels. Legardeur de Saint-Pierre veut montrer que son entreprise fut souvent contrariée par des obstacles insurmontables. Il en découle dans son texte un ton héroïque, et la présentation ostentatoire de son moi au fil des pages dénote un sentiment d'échec masqué. Il semble que son expédition fut loin d'être un succès comme le laisse entendre Antoine Champagne: «En somme, tout indique que le sieur de Saint-Pierre, en s'installant dans l'Ouest, s'apprêtait à tirer le meilleur parti possible de la situation, et il paraît avoir eu un plan concret et détaillé pour y réorganiser le commerce et y entreprendre de bonne heure des opérations d'envergure. Tout cela correspond bien à ce que nous savons de son association avec La Jonquière, Bigot, Marin, etc. Mais, pour différentes raisons inhérentes à son caractère ou dépendant d'événements qu'il ne put ou ne sut conjurer, le succès de l'entreprise fut loin de correspondre à ce qu'il en attendait» (Champagne, 1968, p. 420).
17. Les Iatcheouilini doivent être identifiés aux Pieds-Noirs, et les Kinongeuilini aux Brochets situés plus à l'ouest.
18. Les Assiniboïnes ne sont pas aimés de Legardeur de Saint-Pierre, mais on peut dire que ses vues sur les nations autochtones sont généralement négatives. On sait que le militaire fut mêlé à de nombreux combats contre les Amérindiens. En 1729, il recrute des troupes parmi les Saulteux, les Cris et les Sioux, pour partir en campagne contre les Renards. De 1734 à 1737, il occupe le pays des Sioux dans le Wisconsin. De 1737 à 1740, il combat les Chicachas dans la vallée du Mississippi. En 1747, il lance une attaque contre les Agniers. Il fut responsable du poste stratégique de Michillimakinac «d'où il pouvait tenir en main la situation sur toute l'étendue des lacs Supérieur, Michigan et Huron» (Chaput, 1974, p. 405). C'est pourtant à la tête de ses troupes autochtones que Legardeur de Saint-Pierre, à cinquante-quatre ans, devait

trouver la mort à la bataille du Saint-Sacrement (États-Unis), le 8 septembre 1755.

19. Sur la nation du Serpent, il est peut-être question des Shoshoni situés près des pentes des monts Bighorn (Wyoming). Voir aussi les remarques d'Antoine Champagne: «Les cartes, depuis celle de 1740, montrent une nation du Serpent au-dessus des Brochets, dans le haut Missouri, mais il est difficile de dire s'il s'agit de la même nation. Le mémoire de Bougainville, écrit en 1757, qui semble inspiré de conversations avec le chevalier de La Vérendrye, identifie les Gens du Serpent comme étant les Hactanes» (Champagne, 1971, p. 107).
20. Il s'agit des Espagnols. Antoine Champagne souligne que: «Les Espagnols de Santa-Fe, sur le Rio Grande del Norte, faisaient depuis longtemps un grand commerce de chevaux avec les sauvages et exploitaient des mines jusque dans l'État actuel du Nebraska» (Champagne, 1968, p. 411). Le manuscrit original du *Museum of London*, reproduit dans *Revue des Archives d'Ottawa* (1886, p. CLXII), donne une version sensiblement différente: «[...] que ce ne sont point absolument des Anglais qu'il pense que ce sont plutôt des Français, mais qui ne sont point aussi blancs que nous; que la route qu'ils prennent pour aller chez eux est droit au soleil couchant du mois de juin que j'ai estimé au Ouest-Nord-Ouest».
21. La critique de la faiblesse des autochtones se double d'une mise en garde contre les Anglais, adversaires de surcroît dangereux. Si les éléments de la nature sont une menace constante pour les voyageurs, les autochtones et les Anglais sont pour Legardeur de Saint-Pierre un double danger qu'il faut absolument contrer ou contrôler. Son mémoire reflète à bien des égards l'état d'esprit des voyageurs et des militaires dans l'Ouest. Il faut absolument affaiblir la colonie anglaise de la baie d'Hudson en vue d'améliorer le commerce des fourrures. Quant à la politique envers les autochtones, elle consistait à maintenir la paix en vue de faciliter le commerce. Legardeur de Saint-Pierre nous parle bien de ses intentions de maintenir la paix, mais ses méthodes sont celles d'un militaire.
22. Nous possédons un autre texte qui met en valeur le courage de Legardeur de Saint-Pierre. Voir la «Relation du sieur de Saint-Pierre, commandant au poste des Sioux, jointe à la lettre de M. le marquis de Beauharnois, le 14 octobre 1737» (Margry, 1888, p. 575-580). De 1734 à 1737, Legardeur de Saint-Pierre occupe comme commandant le fort Beauharnois sur le lac Pépin (Wisconsin). Le commerce des fourrures fut contrecarré par la guerre que se livraient les Cris, les Assiniboïnes et les Saulteux contre les Sioux, les Renards et les Sauks. Le militaire dut brûler son fort.
23. Au bas de la rivière Nepik s'élevait le second fort Maurepas. Sur la rivière Rouge, il s'agit du fort Rouge ou fort de la Fourche qui fut

construit en 1738 par le Sieur Louis Damours de Louviers sur les ordres de La Vérendrye. Legardeur de Saint-Pierre y passa l'hiver 1752-1753.

24. Antoine Champagne précise: «[...] Joseph Marin, sur le haut Mississipi [*sic*], travaillait pour la même cause. Mais la chose n'était pas facile, car les Sioux des Prairies, en juillet 1752, avaient attaqué les Cris, et les Sioux des Rivières et des Lacs, alliés des Français, craignaient que les Cris n'aillent exercer des représailles chez eux. Marin écrivit au sieur de Saint-Pierre à ce sujet le 27 février 1753 et sa lettre rejoignit le destinataire au Bas de la Rivière Winnipeg le 26 mai. Saint-Pierre en eut un plaisir extrême, car, des deux côtés, il était entendu que les Sioux des Rivières et des Lacs, amis des Français, devaient se joindre aux Cris contre les Sioux des Prairies, qui ne cessaient de les attaquer. Il fut convenu que les chefs sauvages accompagneraient les deux commandants à Michillimakinac pour y conclure une entente, mais Saint-Pierre arriva trop tard et celle-ci ne put avoir lieu. Le commandant de l'Ouest, cependant, espérait que la paix régnerait entre les Indiens des deux régions» (Champagne, 1968, p. 412-413).
25. Sur le fort Maurepas de la rivière Winnipeg et le fort du Bas de la Rivière, voir Champagne (1971, p. 27-31). Il serait question de deux forts. Le premier fort Maurepas est celui de la rivière Rouge, construit en 1734 par Jean-Baptiste La Vérendrye: «ce fort se trouvait sur le côté ouest de la rivière Rouge, à cinq lieues de sa décharge dans le lac Winnipeg. Il était destiné à accommoder à la fois les Cris et les Assiniboïnes» (Champagne, 1971, p. 9). Le second fort Maurepas fut construit en 1739 ou 1740 à l'embouchure de la rivière Winnipeg. Il était réservé aux Cris alors que le fort de la Reine servait au commerce avec les Assiniboïnes. Le fort du bas de la rivière fut construit par Pierre de La Vérendrye en 1748-1749 pour remplacer le fort de 1739 ou 1740 brûlé par les autochtones. Selon Antoine Champagne, le premier fort Maurepas de la rivière Winnipeg aurait été construit «au nord de la rivière et non loin de l'embouchure», alors que le second fort, comme son nom l'indique – fort du bas de la rivière – se trouvait plus près de l'embouchure. C'est ce dernier fort dont nous parle Legardeur de Saint-Pierre: «Le sieur de Saint-Pierre, dans son mémoire de 1753, est le premier à parler du poste du Bas de la rivière Ouinipic sans lui donner le nom de Maurepas. Il le mentionne d'abord à propos de son arrivée à cet endroit à l'automne de 1750, et des vivres qu'on avait coutume d'y trouver, puis, en trois autres occasions, en 1752 et 1753» (Champagne, 1971, p. 29).
26. Pour Antoine Champagne (1968, p. 413), il s'agirait des Maskégons.
27. Il est intéressant de noter les intentions de Legardeur de Saint-Pierre qui veut montrer à son lecteur la supériorité de sa vision politique. La conquête de la baie d'Hudson est un dessein qui date

de Pierre-Esprit Radisson. Notons aussi les expéditions de La Martinière en 1684 et du chevalier de Troyes en 1686. Mais c'est surtout d'Iberville qui réussit par son intrépidité à donner à la Nouvelle-France ce poste-clé de la traite des fourrures. Son expédition de 1697 donna à la France la possession de ce poste jusqu'en 1714. C'est dans la lignée de grands généraux, tels que d'Iberville, que Saint-Pierre veut se présenter.

28. Antoine Champagne écrit : «Les "Petites Écores" étaient à quatorze lieues de canot à l'ouest du fort du Pic, sur le lac Supérieur. Nommées ainsi par opposition aux "Écores", qui se trouvent à huit lieues à l'ouest de la rivière Michipicoton» (Champagne, 1968, p. 414).
29. Sur le chevalier de la Corne et le Sieur de Villebon, les successeurs des La Vérendrye et de Legardeur de Saint-Pierre au poste de l'Ouest, voir Champagne (1968, p. 425-464).
30. Après son retour à Montréal en 1753, Legardeur de Saint-Pierre fut envoyé dans la région de l'Ohio pour contrer les initiatives des Anglais. En 1754, il remplace Marin au fort de la rivière au Bœuf (Pennsylvanie). Il trouve la mort au combat en 1755. Son «Mémoire ou Journal sommaire» est important dans le sens où il représente un dernier grand témoignage sur la période de la découverte de la mer de l'Ouest et la présence française dans les Prairies. Certes, il existe un autre document de cette période mais il est question d'un itinéraire de Joseph Derouen, «Voyage de Mont-réal à... la Mer d'Ouest», dans «Gazettes du Père Poitier», S. J. (Archives du Collège Sainte-Marie, Montréal). Selon Antoine Champagne, la présence de Legardeur de Saint-Pierre fut un échec. Contrairement à La Vérendrye qui avait su garder la fidélité des peuples autochtones grâce à une méthode plus compréhensive, Legardeur de Saint-Pierre, plus agressif, ne réussit pas à réaliser ses plans. De fait, le seul élément important de cette période de 1750 à 1753 semble tourner autour de la construction du fort La Jonquière par les hommes du chevalier de Niverville en mai et juin 1751. Sur le bilan de cette période, voir Champagne (1968, p. 414-423). D'un point de vue littéraire, le texte de Legardeur de Saint-Pierre met en lumière une forte personnalité. Il n'est pas question ici de juger un homme d'une autre époque, et donc d'une autre mentalité. Son attitude et ses réflexions envers les nations autochtones et les Anglais sont personnelles, mais s'expliquent aussi par les enjeux politiques, par le danger des situations et des guerres féroces que se livrent divers belligérants. De fait, dans la lignée des «Mémoires d'épée», le récit du militaire met en valeur son héroïsme, en somme sa prudence, et c'est le discours apologétique qui ressort : dans des circonstances difficiles et désavantageuses, il a fait tout son possible pour que le plan de la découverte de la mer de l'Ouest réussisse. Son échec est donc atténué par une interprétation très personnelle des faits.

BIBLIOGRAPHIE

- CHAMPAGNE, Antoine (1968) *Les La Vérendrye et le poste de l'Ouest*, Québec, Presses de l'Université Laval, 589 p.
- _____ (1971) *Nouvelles études sur La Vérendrye et le poste de l'Ouest*, Québec, Presses de l'Université Laval, 260 p.
- CHAPUT, Donald (1974) «Legardeur de Saint-Pierre, Jacques», dans HALPENNY, Frances (dir.) *Dictionnaire biographique du Canada* (vol. III: «de 1741 à 1770»), Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 404-406.
- MARGRY, Pierre (1888) *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'outre-mer: découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique septentrionale (1614-1754)* (vol. VI), Paris, Maisonneuve et Leclerc.
- ZOLTVANY, Yves F. (1974) «Gaultier de Varennes et de La Vérendrye, Pierre», dans HALPENNY, Frances (dir.) *Dictionnaire biographique du Canada* (vol. III: «de 1741 à 1770»), Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 264-273.